

Ecole de Bréançon – Inscriptions 2018/2019 en cours d'année

Les éventuelles inscriptions d'enfant(s) à l'école de la Marette à Bréançon en cours d'année scolaire 2018/2019 doivent être transmises à la mairie **le plus rapidement possible dès qu'elles sont connues.**

Parents, les documents ci-dessous vous sont destinés, à la fois pour vous renseigner et pour mettre à votre disposition les formulaires à remplir.

Fiche d'informations destinée aux parents

Bulletin d'inscription à retourner en mairie très rapidement
(une par enfant)

Fiche sanitaire (une par enfant)

Règlement intérieur de la cantine

Règlement intérieur de la garderie